APPEL PUBLIC DES PERSONNELS DE L'UNIVERSITÉ EN GUADELOUPE À LEUR MISE EN SÉCURITÉ DE TOUTE URGENCE SUR LEURS LIEUX DE TRAVAIL

Devant l'ampleur et la gravité des dégradations totalement illégales de nos conditions de travail à l'Université des Antilles (UA) en Guadeloupe, les personnels BIATSS, enseignants-chercheurs et enseignants réunis en Assemblée Générale par le SPEG le vendredi 27 septembre 2019 à Fouillole appellent publiquement :

1. **la Médecine du Travail, l'Inspection du Travail, le Recteur d'académie-Chancelier des universités en charge du contrôle de la légalité des actes de l'UA, le Préfet en charge de la sécurité des personnes, et le Procureur de la République en charge du respect des lois dans notre archipel, à intervenir de toute urgence à l'université en Guadeloupe avant que l'on ait à déplorer des morts sur nos campus ;**
2. **et l'ensemble nos collègues de l'UA en Guadeloupe, À EXERCER LEUR DROIT DE RETRAIT chaque fois qu'ils estiment être exposés à des dangers graves et imminents pour leur santé et leur vie sur leur lieux de travail, en s'assurant bien sûr systématiquement que l'exercice de leur droit de retrait ne mette pas gravement en danger la santé et la vie d'autrui.**

Car, non seulement, nos conditions de travail continuent à se dégrader à très grande vitesse sous l'effet des discriminations massives et croissantes qui sont infligées en toute illégalité depuis déjà plus de 4 ans aux personnels et aux étudiants de l'UA en Guadeloupe en matière de répartition par pôle des emplois et des crédits alloués à l'université par l'Etat : chiffres officiels de l'UA à l'appui en 2018 il a été attribué 1,73 fois moins de crédits d'enseignement par étudiant en Guadeloupe qu'en Martinique, en 2019 il a été attribué 1,86 fois moins de crédits d'enseignement par étudiant en Guadeloupe qu'en Martinique, alors qu'il y a 2 fois plus de sites universitaires et 2 fois plus d'étudiants de l'UA en Guadeloupe qu'en Martinique.

Mais en plus, depuis la rentrée universitaire de septembre 2019, la santé et la vie au travail de plus de 80% des personnels et des étudiants de l'UA en Guadeloupe sont quotidiennement mises en danger à la fois :

- par de très graves pannes des systèmes centralisés de climatisation et de renouvellement de l'air de 5 des 7 grands équipements universitaires du campus de Fouillole (pannes non réparables avant 4 à 5 mois exposant systématiquement les personnes à des températures au-delà des 30-33° C, à une saturation excessive de l'air en CO_2, en polluants et en germes pathogènes, à des risques d'électrocution et de chute liés aux fuites d'eau des systèmes quand ils sont relancés pour tenter d'évacuer l'air vicié et de rafraichir les locaux…),
- par des avaries tout aussi graves sinon pires encore d'autres équipements de l'UA en Guadeloupe (préfabriqués et salles vétustes en Faculté SJE, en Faculté SEN, à la Formation Continue),
- par des insuffisances patentes en personnels, en compétences techniques (pas d'Ingénieur Hygiène, Santé et Sécurité, pas de médecin sur place pour le personnel, des Systèmes de Sécurité Incendie exigeant des pelotons 24H/24H sans que ces pelotons soient constitués ni que des personnels habilités les surveillent en permanence durant les heures d'ouverture au public…) et en moyens financiers de l'Administration Générale de l'UA et du Pôle Guadeloupe pour remédier rapidement à ces avaries et carences majeures,
- par la maigreur effrayante des mesures de prévention et de protection des personnes prises par les autorités de l'UA et de son pôle Guadeloupe pour protéger les personnels et usagers de l'UA des dangers graves et imminents qui menacent quotidiennement leur santé et leur vie sur leurs lieux de travail : ce n'est pas la distribution ici ou là de ventilateurs d'appoint qui ne vont brasser que de l'air chaud et vicié ni l'établissement d'horaires aménagés de travail (7h00-13h00) qui vont nous mettre en sécurité quand la température s'élève déjà à plus de 30° C à 5h00 du matin dans des locaux sans apport d'air extérieur neuf,
- et par les risques psychosociaux (RPS) s'accroissant pour des personnels le plus souvent pressés au nom de la nécessité d'assurer leurs charges de service public de travailler dans des conditions aussi dangereuses : par exemple à la bibliothèque universitaire, là où les étudiants ne tiennent pas plus de 15 minutes tellement ils suffoquent, les personnels assurent leur service toute la journée dans des conditions irrespirables.

D'où notre appel public à la fois, à l'intervention de toute urgence des autorités publiques compétentes, ne serait-ce que pour analyser la qualité de l'air dans les locaux, ainsi qu'à la plus grande des vigilances de tous nos collègues sur leurs lieux de travail tant pour leur propre santé que pour celle des autres : collègues, étudiants, usagers, agents des prestataires extérieurs assurant le nettoyage des locaux dans les pires conditions...

Les personnels de l'UA réunis en Assemblée Générale par le SPEG à Fouillole le 27 septembre 2019

Contacts : syndicat.speg@univ-antilles.fr, speg-sup@orange.fr, 06.90.92.12.45